

**CR N°3 2016
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 avril 2016**

L'an deux mille seize le vingt-et-un avril à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ISSERT, Maire.

**Présents: MMES BELMONT D ; FITTIPALDI F ; JACQUART A ; POLGE A ; SALASC L ; THEROND E, AUZEPY L.,
MM BEAUGRAND P ; BOUGETTE C ; GIRARD A. ; GUICHARD P ; ISSERT M ; RIVIERE M ; WALCKER P,**

**Absents : SABATIER W. (procuration à AUZEPY L.)
OLIVIER F. (procuration à GUICHARD P.)**

Secrétaire de séance : Madame Dominique BELMONT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30. Il propose de rajouter un ordre du jour : « subvention Hérault énergie » le conseil accepte à l'unanimité cette proposition qui sera débattue comme ordre du jour numéro 7 en fin de séance.

Il est ensuite procédé à l'étude de l'ordre du jour fixé.

1) Attribution des subventions aux associations pour l'année 2016

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Lydia AUZEPY, Adjointe au Maire déléguée au personnel et à la vie associative. Elle présente les propositions de la commission « vie associative » réalisée à partir de l'enveloppe globale budgétaire précédemment votée. Cette proposition se présente comme suit :

| | SUBVENTION 2016 |
|---|------------------------|
| AD AUGUSTA | 900 |
| BOMBIX | 75 |
| COMITE DES FETES | 6 800 |
| LA LYRE ST BAUZILLOISE | 900 |
| FOYER RURAL | 1 000 |
| KALI CLUB | 500 |
| LA JOYEUSE PETANQUE | 550+300 |
| LE PUBLIAIRE | 900 |
| LES AMIS DES BEAUX ARTS | 300 |
| LES ANCIENS COMBATTANTS | 200 |
| LES FINS PECHEURS | 400 |
| LA PENSEE VAGABONDE | 200 |
| RUGBY CLUB DE LA VALLEE DE L'HERAULT | 900 |
| ST HUBERT | 250 |
| SOU DES ECOLES LAIQUES | 1 900 |
| L'AIRE DE FAMILLE | 300 |
| MURS EN POESIE | 500 |
| CHANTONS ENSEMBLE | 300 |
| THAURAC TENNIS CLUB | 500 |
| U.S.C. BASSES CEVENNES | 900 |
| OMSC | 1 500 |
| SECOURISME | 100 |

Elle propose par ailleurs la constitution d'une réserve comprise entre le budget global voté et les présentes propositions. Cette réserve permettrait de financer des événements artistiques,

culturels ou plus généralement associatifs pouvant intervenir en cours d'année et revêtant un caractère exceptionnel.

Monsieur le Maire soumet ces deux propositions au vote.

0 voix contre, 14 voix pour, 2 abstentions (Messieurs BEAUGRAND et WALCKER).

Le Conseil Municipal approuve ses propositions à la majorité.

2) Création d'un emploi au grade d'Attaché territorial ; maintien de l'emploi de Rédacteur et mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire redonne la parole à Madame Lydia AUZEPY. Dans le cadre du recrutement de la nouvelle secrétaire de mairie, lauréate du concours d'Attaché territorial, elle propose la création de cet emploi qui n'existe pas actuellement au tableau des effectifs et d'effectuer ainsi sa mise à jour.

Elle rappelle qu'il convient de maintenir l'emploi de Rédacteur dans le tableau des effectifs en vue de l'éventuelle nomination de la titulaire du contrat CUI-CAE actuellement en poste, à la fin de ce dernier. La titulaire du contrat, créé par délibération du 10 mars 2016, étant lauréate du concours de Rédacteur.

Monsieur le Maire soumet ces deux propositions au vote.

Le conseil approuve à l'unanimité ces deux propositions et mandate Monsieur le Maire pour procéder à la mise à jour du tableau des effectifs et à faire toutes les formalités nécessaires.

3) Location de parcelle et droit de passage

Cette question concernant des biens appartenant à l'indivision WALCKER, Monsieur Philippe WALCKER, membre de l'indivision pouvant se trouver en conflit d'intérêt, quitte la salle du conseil.

Monsieur le Maire, après avoir constaté l'absence de Monsieur Philippe WALCKER, explique que pour désenclaver le camping municipal en lui donnant un accès direct vers l'Hérault et pour permettre toute facilité à la commune sur les deux remises se trouvant sur la parcelle 667, il a proposé à l'indivision qu'elle concède à la commune un droit de passage pour accéder aux deux remises à louer et un droit de passage piéton pour accéder du terrain de camping au fleuve Hérault pour la somme de 3000 € par année.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver cette proposition et de l'autoriser à signer la convention matérialisant les droits de la commune.

Le conseil à l'unanimité des présents approuve cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

4) Echange de parcelle communale avec une parcelle privée

Monsieur Philippe WALCKER réintègre la séance du conseil.

Dans le cadre de la politique communale visant à l'acquisition de toutes les parcelles à proximité du plan d'eau, Monsieur le Maire a rencontré Monsieur GAY Jean-François, propriétaire de la parcelle numéro D 644 d'une surface de 1135 mètres carrés en vue de son échange avec la parcelle communale numéro E 1329 d'une surface de 1745 mètres carrés qui a donné son accord.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver cet échange et de l'autoriser à faire toutes les formalités nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

Le conseil à l'unanimité approuve cette proposition et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les formalités.

5) Autorisation de lancer la procédure d'enquête publique relative au déclassement de deux chemins ruraux en vue de leur cession

Monsieur le Maire informe le conseil que la propriété du TRIADOU serait à vendre, qu'un acheteur se serait déclaré auprès de la mairie et qu'il se propose d'acquérir les deux chemins ruraux répertoriés CR1 et CRE1 au prix de 25 000 €.

Il demande au conseil son autorisation pour engager la procédure d'enquête publique avec la désignation d'un commissaire enquêteur, le droit de passage des propriétaires limitrophes restant assuré.

Le conseil à l'unanimité approuve cette demande et autorise Monsieur le Maire à engager la procédure nécessaire.

6) Aménagement de la voirie

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Elizabeth THEROND, première Adjointe. Cette dernière expose que pour l'aménagement de la voirie la subvention « Patrimoine et Voirie » doit être sollicitée sur présentation d'un projet précis auprès du Conseil Départemental. Elle propose qu'elle soit réservée à la rénovation du chemin d'Emma. Ce dernier est très fréquenté par les piétons des quartiers Nord pour se rendre dans le centre du village ou au groupe scolaire. Cette rénovation pourrait se faire sur la première partie du chemin qui a vocation à devenir la voie douce voix douce qui partant du vieux moulin jusqu'au Plan d'eau via la rue de Pierou.

Monsieur le Maire soumet cette proposition au vote du conseil.

Le conseil à l'unanimité adopte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à engager toutes les formalités nécessaires à la réalisation de cette opération.

7) Subvention Hérault Energies

Monsieur le Maire redonne la parole à Madame Élisabeth THEROND, première Adjointe. Cette dernière expose qu'Hérault Energie prend en charge 100 % des travaux de renforcement et de sécurisation du réseau de distribution publique d'électricité de la Route de la Grotte jusqu'au Mas de la Roquette. Il convient de signer la convention à ce sujet.

Monsieur le Maire soumet cette proposition au vote du conseil.

Le conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer la convention.

8) Informations (contentieux Van Looke)

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cas de la délégation générale qu'il a reçue de ce dernier en date du 28 mars 2014, il a défendu la commune dans l'action entreprise contre elle par Monsieur et Madame Van Looke. Par jugement du tribunal administratif de Montpellier du 24 mars 2016, la requête de ces derniers a été rejetée avec une condamnation à payer à la commune la somme de 1200 €.

Toutes les questions mises à l'ordre du jour ayant été débattues,
la séance est levée par Monsieur le maire à vingt-deux heures.